

EXCÈS DE CAS D'INFECTION PAR LE VNO À MONTRÉAL

1^{er} octobre 2018

La Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DRSP de Montréal) observe une année de forte incidence de cas d'infection par le virus du Nil occidental (VNO). En date du 1^{er} octobre 2018, 40 cas d'infection par le VNO ont été déclarés chez des Montréalais. Environ 70% des cas sont âgés de plus de 50 ans. Plusieurs sont sous enquête et présentent une atteinte neurologique. Les régions de la Montérégie, de Laval et des Laurentides rapportent également un excès de cas. Nous demandons donc aux cliniciens de rehausser leur niveau de suspicion pour le VNO dans l'évaluation de tout patient qui présente de la fièvre avec un syndrome neurologique ou un syndrome viral grave.

RECOMMANDATIONS

1. Rechercher le VNO chez les patients ayant de la fièvre et présentant soit :

- **Un syndrome neurologique** : encéphalite, méningite virale, paralysie flasque aiguë, mouvements anormaux, parkinsonisme ou syndrome de type parkinsonien, autres syndromes neurologiques; **OU**
- **Un syndrome viral grave nécessitant une consultation à l'hôpital** : céphalées, fatigue importante, myalgies, arthralgies, adénopathies, éruption maculopapulaire.

2. Obtenir deux sérums (phases aiguë et convalescente) pour analyses

- Un premier sérum (phase aiguë) doit être prélevé le plus rapidement possible après le début des symptômes et acheminé au LSPQ sans attendre le second prélèvement :
 - Sur la requête, spécifier « recherche du VNO », l'option « sérodiagnostic » et décrire les symptômes, leur date d'apparition et l'historique de voyage du patient, s'il y a lieu.
- Un second prélèvement (sérum convalescent) doit être effectué 14 à 21 jours après le premier, suivant les mêmes consignes.
- Le [Guide de services du LSPQ](#) décrit les analyses qui seront effectuées et les modalités pour soumettre un spécimen.

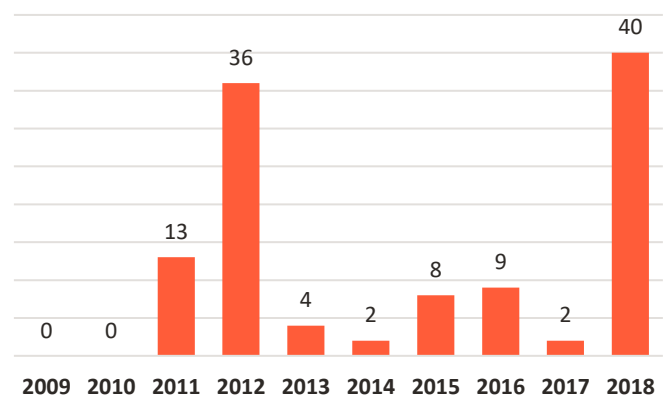
3. Déclarer rapidement tout cas de VNO (MADO par le médecin et le laboratoire)

- À la DRSP de Montréal, par télécopie confidentielle au **514 528-2461**, ou en joignant le professionnel de garde en maladies infectieuses au **514 528-2400**, 24 h/7 jours.

Informations complémentaires

- Le VNO se transmet principalement par des piqûres de moustiques infectés. La période d'incubation varie de 2 à 15 jours.
- La majorité des cas surviennent entre les mois de juillet et octobre, avec un pic en août et septembre.
- Les premiers cas d'infection par le VNO ont été déclarés à Montréal en 2002. Après plusieurs années de faible activité, un pic de transmission du VNO est survenu au cours des années 2011 à 2013 (figure ci-contre), tant à Montréal qu'au Québec. Pour ces années, environ 70% des cas déclarés avaient une atteinte neurologique.
- Les mesures de protection personnelle contre les piqûres de moustiques demeurent la meilleure prévention contre les infections par le VNO ou d'autres arboviroses. Elles sont particulièrement importantes pour les personnes âgées de plus de 50 ans et celles ayant une maladie chronique (ex. : diabète, cancer, maladie cardiaque) car elles présentent un risque plus élevé de maladies graves.

Nombre annuel de cas d'infection par le VNO à Montréal



■ Note: données par année CDC, préliminaires pour 2018;
source: déclarations MADO à la DRSP de Montréal.

Pour plus de renseignements, consulter :

- Sites Internet : [Ministère de la Santé et des Services sociaux](#), [Portail Santé Québec](#), [INSPQ](#).